

Genève opte pour l'éducation sans punitions

18 MARS 2012 | LeMatinDimanche



Sandro Reginelli, éducateur au foyer du Grand-Saconnex, et des pensionnaires. Lui et ses collègues préfèrent mettre les jeunes face à leurs responsabilités plutôt que les contraindre.

Eddy Mottaz

ENSEIGNEMENT La Fondation officielle de la Jeunesse, dont dépendent une vingtaine de structures d'accueil à Genève pour des jeunes en difficulté, s'engage dans une voie inédite.

Francesca Sacco

Plus de sanctions, ni de règlement interne. Le foyer d'accueil pour adolescents du Grand-Saconnex, près de Genève, teste l'éducation sans punitions. Plusieurs autres foyers gérés par la Fondation officielle de la Jeunesse (FOJ), institution de droit public qui gère des places d'internat pour les jeunes qui ne peuvent pas être élevés dans leur famille, se sont récemment engagés sur cette voie ou le feront bientôt. C'est le cas par exemple de celui qui s'ouvrira cette année pour les enfants de 8 à 12 ans à Genthod, sur le site du foyer Pierre-Grise. Secrétaire général de la FOJ, Olivier Baud parle d'une « belle révolution qui redonne à l'éducation ses lettres de noblesse ».

Ouverture d'esprit

Une révolution qui n'a rien à voir avec un retour du courant libertaire soixante-huitard. « La grande différence avec l'idéologie de Mai-68, qui disait « il est interdit d'interdire », ou l'école libre de Summerhill en Angleterre, qui prône l'affranchissement par rapport aux normes sociales, c'est que nous ne disons pas aux jeunes qu'il n'y a ni règles ni contraintes. Au contraire, nous leur expliquons qu'elles existent et nous les encourageons à en tenir compte. Mais nous

leur laissons une marge de manœuvre pour s'y adapter », explique Bruno Chevrey, directeur du foyer du Grand-Saconnex. Un exemple: tous les pensionnaires doivent réintégrer le foyer le soir. Mais l'un d'eux a été autorisé à sortir moins vêtu que les autres cet hiver, car il a constaté par lui-même qu'il rentrait plus facilement à l'heure lorsqu'il avait froid! « Cette approche nécessite de la souplesse et une certaine ouverture d'esprit », admet Bruno Chevrey.

Autre exemple: les heures de coucher ne sont plus fixées d'avance en fonction de l'âge. Chaque pensionnaire est appelé à évaluer, puis à vérifier par lui-même, la quantité de sommeil dont il a besoin. Idem pour les devoirs scolaires: les éducateurs rappellent chaque jour aux jeunes la nécessité d'étudier, en leur faisant bien comprendre qu'ils sont là pour les aider, mais ils ne les forcent pas. « Nous avons réalisé que la contrainte tuait leur motivation. Certains peuvent appliquer toute leur imagination à faire semblant de travailler, observe Sandro Reginelli, éducateur au Grand-

Saconnex. En cessant de les contraindre, nous les plaçons face à leurs responsabilités. »

Jusque vers 2008, le règlement interne codifiait toutes les activités quotidiennes en 79 points, de « Nombre de sucrètes dans le thé » à « Chaussures et pantoufles » en passant par « Education au goût » (obligation d'avaloir « au moins une fourchette » de tout ce qui était servi à table). Un arsenal de sanctions était censé garantir le respect de ce code plus que détaillé: souper en chambre, soirée en chambre, double soirée en chambre en cas de récidive, retenues sur l'argent de poche, etc.

« L'expérience a montré que cette logique menait tout droit à un acte de défauts de biens: les punitions peuvent s'additionner vainement à l'infini », constate Bruno Chevrey. Jusqu'il y a quatre ans, le système n'était pas remis en question, car les éducateurs restaient persuadés qu'il fallait « mater » les jeunes. En 2008, deux adolescentes les font changer d'avis. Elles sont, comme on dit, « ingérables »: l'une est fugueuse, l'autre

« Nous ne disons pas aux jeunes qu'il n'y a ni règles ni contraintes. Nous leur expliquons qu'elles existent et les encourageons à en tenir compte »

BRUNO CHEVREY
Directeur du foyer du Grand-Saconnex

agressive... Fait éloquent, des cours d'autodéfense seront même dispensés pour la première fois aux éducateurs. « Il régnait un climat de terreur. On était constamment sur le qui-vive », se souvient Bastien Carrillo, l'un d'eux.

Plus de menace

Toutes les punitions s'avèrent inopérantes sur les deux jeunes filles. Les éducateurs doivent abandonner leurs illusions de contrôle: « Tout ce qui a été obtenu par la force doit être maintenu par la force. Aussi longtemps que les jeunes acceptent de se soumettre, cela fonctionne relativement bien. Mais dès qu'ils opposent résistance, vous entrez dans une escalade symétrique de la violence », déclare Bruno Chevrey. Il n'a pas été facile d'admettre, pour les éducateurs, qu'on peut être impuissant dans certaines situations. Progressivement, ils vont renoncer non seulement à punir, mais également à recourir aux menaces, comme de con-

finiquer le téléphone portable, par exemple: les jeunes savent très bien qu'ils peuvent s'y opposer et que les éducateurs ne vont pas en arriver à se battre physiquement avec eux. En revanche, ces derniers ne se gênent pas pour dire sincèrement ce qu'ils ressentent. L'une des éducatrices du foyer du Grand-Saconnex, Florence Crisinel, rappelle une anecdote: incommodée par l'odeur d'un adolescent qui ne se lavait pas depuis des jours, elle n'a pas voulu s'asseoir à côté de lui à table. Elle n'a pas essayé de le forcer à se laver, ne l'a pas puni; elle lui a simplement dit ce qu'elle pensait. Un peu honteux, l'adolescent a fini par lui demander un linge pour se doucher.

« Mais ce n'est pas parce que nous ne punissons plus les jeunes que nous avons baissé les bras, insiste Bastien Carrillo. Dire qu'on n'est pas d'accord, ce n'est pas capituler. Dans les relations avec les jeunes, c'est même un puissant levier, car nous attirons ainsi leur attention sur le fait qu'ils sont responsables de leurs décisions et qu'ils doivent en assumer les conséquences. » Invité fin janvier au foyer du Grand-Saconnex pour se faire expliquer cette approche éducative, le conseiller d'Etat Charles Beer, en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), s'est montré très curieux: « Ne la connaissant pas, j'ai posé énormément de questions. Je ne peux pas porter de jugement sur la méthode, mais elle m'a semblé cohérente et largement soutenue au sein de la Fondation officielle de la Jeunesse. Maintenant, ce qui m'intéresse, c'est de voir les résultats. »

PARCOURS D'UNE FUGUEUSE

TÉMOIGNAGE Sandrine*, 16 ans, est l'une des deux pensionnaires qui ont obligé la Fondation officielle de la Jeunesse (FOJ) à repenser son système éducatif. Avec elle, les éducateurs ont expérimenté le lâcher-prise. Sandrine a passé une année entière à collectionner les avis de fugue. Puis un jour, de son propre aveu, elle en a eu « marre de faire

n'importe quoi ». « Je me suis mise à chercher une école. J'ai même choisi exprès l'horaire du matin, pour m'habituer à me lever tôt, et j'ai tenu bon. » Certes, ce n'est pas l'élève la plus assidue. Mais elle est heureuse lorsque les éducateurs sont fiers d'elle: « Avant, personne n'avait jamais été fier de moi. »

* Prénom d'emprunt